



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### allocations et ressources

Question écrite n° 117934

#### Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les ressources des personnes en situation de handicap. En effet, la loi du 11 février 2005 ne semble pas répondre aux besoins des personnes en situation de handicap sur la question des ressources. Les associations demandent donc la création d'un véritable « revenu d'existence ». En outre, de nombreuses personnes n'ont toujours pas accès à l'emploi et à la formation. Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est trois fois supérieur à la moyenne. Il n'est pas acceptable que de nombreuses personnes souffrant de handicap vivent en dessous du seuil de pauvreté alors même que la question du handicap est l'un des chantiers prioritaires annoncés par M. le Président de la République en 2002. Des mesures concrètes comme l'augmentation substantielle des pensions d'invalidité, de l'allocation adultes handicapés (AAFI) et du minimum vieillesse et l'élargissement de l'accès au complément des ressources et à la majoration de vie autonome paraissent aujourd'hui impératives. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions dans ce domaine.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Terrasse](#)

**Circonscription :** Ardèche (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117934

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 2007, page 1217